

# Natalité, fécondité, infertilité : l'essentiel en cinq questions

Publié le 30 janvier 2024

🕒 6 minutes

Par : [La Rédaction](#)

En 2023, le nombre de naissances en France a atteint son niveau historique le plus bas depuis 1945 avec 678 000 bébés nés en France. Mais, qu'est-ce que la natalité ? Quelle est la différence entre natalité et fécondité ? Qu'appelle-t-on infertilité ? Quelles sont les conséquences d'une baisse de la natalité ? Le point en cinq questions.

## Qu'est-ce que la natalité ?

La natalité se définit comme le nombre de naissances au sein d'une population. Le taux de natalité d'un pays dépend de la fécondité des femmes et de leur nombre au sein de la population.

Selon le dernier [bilan démographique](#) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publié le 16 janvier 2024, **678 000 bébés** sont nés en France en 2023, soit **48 000 de moins qu'en 2022**. Le nombre de naissances atteint un nouveau point bas historique après une augmentation en 2021 liée aux conséquences de la crise sanitaire. La **baisse des naissances** s'accélère : de 1,6% en moyenne entre 2014 et 2019, elle passe à -2,2% en 2022 et à **-6,6% en 2023**.

## 1957-2023 : évolution du nombre de naissances et de décès

En milliers

*Données provisoires pour l'année 2023.*

**Lecture** : En 2022, en France, 725 997 bébés sont nés et 675 122 personnes sont décédées.

**Champ** : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: [Insee, statistiques et estimations d'état civil](#) • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

## Natalité et fécondité : quelles différences ?

La **fécondité** est la **capacité concrète à la reproduction**. Elle est une condition de la natalité. Le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (entre 15 et 50 ans).

La fécondité diminue. En **2023**, le taux baisse par rapport à 2022 pour atteindre **1,68 enfant par femme** révèle la bilan démographique de l'Insee. L'âge moyen à la maternité est de 31 ans, le même qu'en 2022 (il était de 29,5 ans il y a 20 ans). Le taux de fécondité varie selon les tranches d'âge :

- en baisse chez les femmes de moins de 30 ans avec une tendance à la baisse depuis les années 2000 ;
- en baisse aussi à un niveau jamais atteint depuis 1999 chez les femmes de 30 à 34 ans (11,5 enfants pour 100 femmes dans cette tranche d'âge en 2023), ce taux étant en légère diminution depuis le milieu des années 2010, excepté un rebond en 2021 ;
- en diminution à 6,8 enfants pour 100 femmes en 2023 chez les femmes de 35 à 39 ans ;
- mais en augmentation chez les femmes de 40 ans ou plus (en hausse depuis le milieu des années 1980).

Toutefois, en 2021, la France restait en tête des pays de l'Union européenne (UE) pour la fécondité devant la Tchéquie et la Roumanie.

## Qu'appelle-t-on infertilité ?

La **fertilité** est la possibilité éventuelle (la potentialité) pour un homme ou une femme d'avoir un enfant. Elle est une **condition de la fécondité et de la natalité**. On parle d'**infertilité** lorsqu'une **grossesse** n'est **pas obtenue après 12 à 24 mois de rapports sexuels réguliers et sans contraception** (comprendre l'infertilité ). Elle ne doit pas être confondue avec la stérilité qui désigne l'incapacité totale d'avoir un enfant.

La fertilité diminue dans la plupart des pays européens. Aujourd'hui, en France, **un couple sur quatre** est touché par l'**infertilité**. Près de **3,3 millions de personnes** sont **touchées** par l'infertilité (rapport de février 2022). Le phénomène est dû à la combinaison de plusieurs causes :

- **recul de l'âge de la maternité** en lien avec des facteurs sociétaux (contraception, déclin du désir d'enfant, crise économique, notamment) ;
- **causes médicales** (pathologies comme l'endométriose, par exemple) ;
- **facteurs environnementaux** (perturbateurs endocriniens, pollution atmosphérique, modes de vie).

## Quelles sont les conséquences d'une baisse de la natalité ?

L'espérance de vie et le nombre de personnes âgées augmentent. En parallèle, la **baisse de la natalité** soulève des **enjeux à la fois médico-sociaux** (soins, prise en charge de la dépendance...), **familiaux et économiques** (les systèmes de protection sociale et des retraites sont basés sur la solidarité entre les générations et la croissance économique).

Dans une note parue en mai 2021, le Haut-Commissariat au Plan s'inquiète des effets d'un certain ralentissement démographique. Le document propose un **pacte national pour la démographie** reposant sur deux piliers : avoir plus d'enfants et accueillir des personnes venant d'autres pays.

Toutefois, nuance Anne Solaz, directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined) dans un entretien à Public Sénat le 16 janvier 2024, "*nous avons déjà connu cette situation dans les années 1990*". Et d'ajouter : "*sans s'alarmer, il est important de comprendre pourquoi les personnes renoncent à avoir des enfants [...] Le cas échéant, il faut mettre en place une action publique qui permette d'avoir des enfants. Pour l'État, il y a aussi l'enjeu d'instaurer un climat propice à la naissance des enfants.*"

## Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2024

En milliers

*Note* : Données provisoires.

*Champ* : France

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: [Insee, estimations de population](#). • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

## Quelles mesures pour renforcer la natalité ?

Le 16 janvier 2024, le **président de la République** a annoncé **deux mesures phares** pour relancer la natalité en France :

- un "**congé de naissance**", pour les deux parents, plus court (six mois) que le congé parental actuel et mieux rémunéré ;
- un **plan national de lutte contre l'infertilité**.

Le rapport sur les causes de l'infertilité de février 2022 pointe un "*enjeu de santé publique majeur*", qui n'a pourtant "*jamais*" été traité comme tel par les pouvoirs publics. Les rapporteurs en appellent à une stratégie nationale de prévention et de recherche sur l'infertilité et préconisent en particulier :

- d'informer régulièrement le public, dès le collège et tout au long de la vie, sur la physiologie de la reproduction, le déclin de la fertilité avec l'âge... ;
- d'instaurer des consultations ciblées, pour que les jeunes hommes et les jeunes femmes puissent repérer de potentiels facteurs d'altération de leur fertilité (renforcer la formation des médecins) ;
- de développer la recherche dans le domaine de la reproduction humaine et de l'infertilité ;
- de créer un Institut national de la fertilité.